

## Séance du 27 Mars 2002

L'an deux mil deux le vingt sept Mars à 15 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint , M. André RIOU 3ème Adjoint , Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint , M. Pierre LE DILAVREC, M. Arsène INIZAN, Mme Louisette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, M. Michel LE ROY , M. Jacques TILLY , M. Yvon FOLLOROU.

Absents : M. Pierre MENEZ 1er Adjoint Mme Sylvie GEFFROY, M. Romain QUERE M. Rémy LE MEUR Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY à Mme Martine JAOUEN M. Rémy LE MEUR à M. Arsène INIZAN , Mme Françoise NORMAND à M. Jean CORVEZ, M. Pierre MENEZ à M. André RIOU , M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF ..M Tanguy MORVAN à M. Jacques TILLY.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Mars 2002

Date de Publication : 4 Avril 2002

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

<b>Objet</b> : Enquête publique : Installation classée - Gaec CALLAREC PLOUIGNEAU
---

Le Maire indique au conseil que par arrêté préfectoral du 11 MARS 2002 ,une Enquête publique d'un mois a été ouverte sur la demande présentée par le GAEC CALLAREC en vue d'exploiter et d'agrandir un élevage de vaches laitières au lieu-dit " Coat Lescoat" en Plouigneau , l'effectif devant passer de 70 à 130 animaux - \* D'exploiter sur le même site un élevage de 100 bovins à l'engrais ( régularisation).Le dossier restera déposé à la mairie de PLOUIGNEAU du 15 Avril au 15 Mai 2002 aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux .

Pendant toute la durée de l'enquête, les tiers intéressés pourront prendre connaissance du dossier, consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit en mairie au nom du Commissaire-Enquêteur.M. Yves NICOLAS désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur recevra les déclarations des tiers en Mairie, **1ère** semaine : le 15 Avril 2002 de 14 heures à 17 heures, **2ème** semaine : le 22 Avril 2002 de 14 heures à 17 heures, **3ème** semaine : le 29 Avril 2002 de 14 heures à 17 heures, **4ème** semaine : le 6 Mai 2002 de 14 heures à 17 heures, **5ème** semaine : le 15 Mai 2002 de 14 heures à 17 heures. Toute personne pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance en Préfecture du dossier, ainsi qu'à la Mairie de la Commune d'implantation , du rapport des conclusions du Commissaire-Enquêteur, ainsi que le cas échéant du mémoire en réponse du demandeur.

Il présente le dossier et demande au conseil de se prononcer : Accord à l'unanimité.